

COMPTE-RENDU REUNION BASSIN N°1

PROFESSEURS DOCUMENTALISTES DU NORD ISERE

05/11/2019, LYCEE L'OISELET

MATIN

I. TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

- E-sidoc et RGPD
- Projet « Renvoyé spécial » avec CLEMI, maison des journalistes : accueil d'un journaliste réfugié politique
- Projet en immersion à l'opéra de Lyon
- Labellisation EDD collège (démarche transversale, inscription auprès du Rectorat. Référent Nord-Isère : Frédéric Arbid, Lycée Delorme). Collège René Cassin en labellisation niveau 3.
- Jeu de cube sur le Développement Durable avec actions concrètes à mettre en place, délégués éco-citoyens (Lycée Léonard de Vinci)

II. QUESTIONS AUTOUR DE LA LECTURE

1. Problématique de la lecture

- Comment se renouveler, redynamiser, avoir de nouvelles idées
- Désaffection des élèves pour la lecture papier (surtout 4°/3°)
- Gestion de l'hétérogénéité et des écarts de niveaux
- L'image forte du mauvais lecteur : il est compliqué de travailler sur l'individuel (regard des autres, mal-être, la lecture « prescrite » par les professeurs)

2. Le « quart d'heure lecture »

- Quelle organisation au quotidien ?
- Projet d'établissement / soutenu par la CARDIE
- Changements de créneaux, de jours, à chaque vacances
- Gestion des prêts de livres
- Partages d'expériences
- Importance des rituels : annonce au micro par exemple.
- Association « Silence, on lit » : <https://www.silenceonlit.com/>
- Décret ministériel, circulaire : on doit le faire. On peut discuter de la manière dont chaque EPLE fonctionne en interne (collèges et primaires)
- BO 2018-049 du 25/04/2018 : un référent académique à voir avec DRAC (non mis en place encore)
- Proposition de temps de lecture commun en cycle 3

- Contrat pédagogique à mettre en place pour un contrat lecture, engagement de tous, élèves, responsables, enseignants (temps au CDI)

3. Autre questions

- Problème de la lecture de la presse, problème de culture et des élèves déconnectés du territoire
- Que faire des élèves décrocheurs, par exemple en LP ou sections technologiques ? Impression qu'on abandonne ces élèves alors qu'il y a des actions à mettre en place en leur direction.
- Idée de liste : « je n'aime pas lire ». Travailler sur les fonds, lectures faciles, faibles lecteurs.
- Idem avec les publics à besoins particuliers (ULIS)
- Idée : podcasts, « annonce ton livre », enregistrement des élèves à l'oral, lecture expressive avec conteur, jury qui accuse l'auteur (chaque élève a un rôle dans ce tribunal), etc.
- Collaboration avec professeur de français/arts appliqués » : par exemple, création de booktubes (résumés de livres en vidéo, façon bande annonce). Plusieurs séances : choix du livre en amont, mots clés, s'approprier le livre, puis lecture, fabrication du booktube, présentation de booktubes en parallèle (en montrer deux bien réussis et un moins bien).

III. IOANA ENESCU* : PRESENTATION DE L'ARALL ET DE SES MISSIONS

**Chargée de mission action territoriale et éducation artistique et culturelle*

1. ARALL (<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/>)

- ARALL : Auvergne-Rhône-Alpes Livre et lecture - association financée par la Région Auvergne Rhône-Alpes et le ministère de la Culture, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.
- Met à disposition des connaissances, du territoire et des acteurs territoriaux.
- Comment les acteurs du territoire, les bibliothèques, libraires, manifestations littéraires peuvent-ils créer des connections et travailler ensemble ? Représentatif d'une profession militante.
- Regroupe plus de 300 adhérents

2. Missions ?

- Accompagner toutes les actions : cad journées de formations, ateliers de pratiques en lien avec la DAAC, temps forts pour l'interprofession
- Organisation de « rentrées littéraires » : 350 professionnels se déplacent à cette occasion. Par exemple, le 22/11/19 à Bourgoin-Jallieu, à la Maison du Département : rentrée littéraire Jeunesse. La même rencontre existe avec les auteurs BD, et au printemps.
- Rôle d'observation : le baromètre du livre
- Base de données pour tous les professionnels du livre (cf. site internet)
- Calendrier des manifestations littéraires
- Cartographie dynamique par métiers : 150 maisons d'éditions, beaucoup de librairies indépendantes en Auvergne Rhône-Alpes
- Edition de publications pour accompagner chaque manifestation
- Valorisation des éditeurs de la Région AURA

- Publication de Chartes : manifestations littéraires, charte interprofessionnelle : « Ceux qui nous lient » les valeurs qui nous unissent contre les préjugés et idées reçues.
- <https://auvergnerrhonealpes-livre-lecture.org/articles/une-affiche-pour-la-charte-interprofessionnelle-de-la-filiere-du-livre-en-auvergne-rhone-alpes>

3. Organiser une rencontre avec un auteur

- Convention : soit l'auteur est affilié à une association, soit l'EPLE rédige un contrat de travail. L'ARALL peut accompagner leur accueil et leur paiement
- Depuis 2019, les auteurs peuvent être payés en droits d'auteurs + toutes les activités en lien avec le travail d'écriture. Ils doivent être en mesure de montrer et transmettre une note de ? (qui remplace la convention). Les gestionnaires peuvent payer directement sur le site de l'URSAFF
- Le guide « Pi » est illégal. Il faut créer un compte sur le site de l'URSAFF (si besoin, cf. numéro vert).
- Les gestionnaires peuvent également se mettre en lien avec l'ARALL.
- Attention, quand on est dans le cadre d'une simple rencontre, l'auteur est invité en tant qu'artiste, il n'y a pas d'activité pédagogique.
- Quid de la Charte des auteurs/illustrateurs ? Il existe une charte nationale avec des recommandations tarifaires (1/2 journée ou journée entière). C'est plus cher que les 60€/h traditionnellement demandés : cf. demandes des dossiers « Passeurs de culture (Projets Découverte région). Donc on prend le tarif de la Charte et on divise par 60, ce qui donne l'idée du nombre d'heure possible.
- Et la maison des écrivains ? Elle sert à porter des projets.
- Moitié du financement et frais de transports.
- Cf. également la Maison des écritures de Paris.

4. Autres missions EAC de l'ARALL ?

- Avec le Région ? Prix littéraire des lycéens et apprentis : 32 établissements concernés, 65 rencontres
- Le petit Fablab : écriture
- Pôle de ressources en éducation artistique et culturelle pour la Région. Il existe un PREAC par discipline et par Région. Le seul dans le domaine de la LITTÉRATURE est dans notre Région. Il coordonne des activités de formation (formation de formateurs, de professeurs et d'acteurs culturels) et de création de ressources. Il propose également des temps de rencontre mixtes pour tous. Par exemple, rencontre les 6 et 7/02 à Bourgoin-Jallieu : « la littérature, un art vivant » : croisement de différentes disciplines, la lecture, le numérique, la scène, concert, etc. <https://auvergnerrhonealpes-livre-lecture.org/articles/la-litterature-un-art-vivant-rencontres-nationales-du-preac-litterature-auvergne-rhone-alpes>
- Les informations concernant les conférences et ateliers sont disponibles sur le site de la DAAC
- Mission également vis-à-vis des bibliothèques et du patrimoine écrit : portail « Lectura », numérisation des journaux locaux. Flashbacks, booktubes, podcasts, fond patrimonial
- Développement du livre audio : journée pro autour du livre audio en avril 2019 à Lyon avec les éditeurs. Idée de « prix lycéen du livre audio » par « Plume de paon ».
- Publications des ressources issues des résidences d'auteurs en territoire.

III. RENCONTRE AVEC CECILE MOULAIN, PROFESSEURE DOCUMENTALISTE AU COLLEGE EUROPA DE MONTELMAR ET PROFESSEURE RELAIS DAAC

Les cafés littéraires de Montélimar

La lecture et l'acte de lecture

Présentation de son parcours

1. Pourquoi faut-il que les élèves lisent ? (pour nous, professeurs documentalistes).

Cela touche à l'intime, au social.

Pourtant, école = cause de la désaffection pour la lecture. Cf. Claude Poisnot : à force de mécanisation de la lecture, on en perd le goût.

Problème de l'injonction, de la prescription et de la contrainte, y compris avec la lecture dite « plaisir » (contreproductif). Produit une allergie à l'objet culturel et social qu'est le livre.

Cf. *Enfance de classe*, de Bernard Lahire

« Les droits du lecteur » de Pennac ? Décomplexant.

On lit, on propose mais on n'impose pas

On peut totalement se passer de lecture et vivre sans lire. En revanche, on ne peut se passer de la proximité avec la FABULATION.

2. Quelle est notre posture en tant que professeur et documentaliste dans un établissement scolaire ?

Il faut permettre aux élèves de faire l'expérience de la lecture car c'est vital, même si ce n'est plus la lecture telle que nous, nous l'avons connue et vécue.

Car pour comprendre l'autre, l'ailleurs, l'éloigné il n'y a pas mieux que lire.

Problème également de l'exclusion (cf. travail en milieu prioritaire) : le livre est un objet d'exclusion et de discrimination sociale. Mais aussi d'émancipation.

On est donc entre l'intime et le social et il faut bien que nous arrivions à nous situer. Notre voie, c'est la médiation du livre, de la lecture et de la lecture publique. La difficulté, c'est qu'on appartient du coup à un espace de non rentabilité scolaire.

Question de l'espace : il nous faut créer des refuges et des cabanes en littérature (cf. Thomas Vigneau, *Le Camp des autres*). Les élèves trouvent souvent refuge au CDI. Le CDI comme « hyperlien, au sens géographique du terme : un lieu qui métabolise et développe son environnement).

Notre travail ? Entrer en littérature avec les élèves et donner l'accès à la littérature.

Il faut lire pour et avec les élèves, lire durant les heures de cours, avec les enseignants d'autres disciplines

Se pose aussi la question de l'acculturation et de la culture dominante (par exemple, la nôtre).

Exemple du festival « Cafés littéraires » de Montélimar, le 1^{er} WE d'octobre : se pose la question de la « consommation » de prestation artistique : à quoi ça sert, comment on fait, pourquoi participer ?

Il y a une association de bénévoles et un comité de lecture ado qui participe à la programmation, lit des œuvres ados/adultes et doit convaincre els adultes du comité.

On prend tous les élèves par la main pour lire ensemble en classe. Comme il faut trouver le temps, nécessité du co-enseignement et de la co-construction. Co = eux, nous l'auteur le livre.

Raconter une histoire, ça marche toujours. De toute manière, on lit dans toutes les matières enseignées.

On ne fait pas de lecture magistrale mais on lit plusieurs fois, on pose des questions en cours de lecture, on discute. La parole circule et rebondit. Au moment où l'on arrête la lecture, cela peut permettre aux collègues de travailler sur certains points (comme objet d'étude). Nous, en tant que professeur documentaliste, on ne valide rien du tout. On laisse ouvert la question de l'interprétation.

3. Question de l'accès et du temps pour entrer dans une œuvre.

Cf. le film du Comité de lecture ado présenté au PREAC de juin 2019 à Villefontaine : les élèves sont acteurs de la médiation littéraire en changeant de territoire : le collège n'est pas en centre ville et les rencontres ont lieu en ville, dans un autre quartier.

Quand un élève vient au club lecture, il ne lit pas forcément. C'est un espace où il est écouté en tant qu'individu. Les élèves lisent beaucoup de BD ou de mangas. Club lecture ? Lecture, discussion, présentation de petits livres. On lit des histoires et ils se mettent eux-mêmes à lire.

Question de la lecture à voix haute

« Lire et faire lire » : charte à valider

IV. COUPS DE CŒUR

Co-coordonnatrices du Bassin : Périne BUFFAZ & Blandine CEREIJO